

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 37172

présenté par
M. Dupont-Aignan

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« et dans la justice fiscale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est impensable de garantir notre pacte social sans un pacte fiscal qui in fine, constitue toujours la garantie de financement du système.

Aussi la présente loi doit affirmer la justice fiscale.